



À la une

Rentrée

« sans couac majeur », vraiment ?

La vie du Snes-FSU

Une équipe renforcée

Une année de congrès

Soutien aux grévistes

Catégories

Aux côtés des stagiaires

AED et AESH : faire valoir
ses droits !

Calendrier des stages

Comment s'inscrire ?

Sommaire

- p.2** • Édito
- Une année de congrès
- p.3** • Soutien aux grévistes
- L'été des revalos ?
- p.4** • À la une
- p.6** • Audience avec le Recteur
- p.7** • Stagiaires
- AED • AESH
- p.8** • Stages académiques

Édito

À quelques mensonges près...

La méthode a un peu changé: notre nouveau Ministre Gabriel Attal aime la mise en scène et les effets d'annonce mais use d'artifices grossiers pour tendre des pièges dans lesquels il s'agit de ne pas tomber.

D'abord, et en cela il ne diffère pas de ses prédécesseurs, des annonces au 20 h de TF1 pour décider que le port de l'abaya serait dorénavant interdit dans les établissements scolaires. Ensuite que la rentrée verrait cette fois-ci le miracle s'accomplir: les élèves de chaque classe auraient un professeur devant eux. L'arbre de l'abaya n'a pas masqué longtemps la forêt du manque d'enseignants dans notre pays. Non seulement la prophétie ne s'est pas réalisée, mais le Snés-FSU a pu grâce à une enquête dévoiler la vérité: ce sont près de la moitié des établissements scolaires où des professeurs ont manqué à l'appel, et notre académie n'y a pas échappé. Est-ce surprenant? Nous alertons depuis longtemps sur le manque d'attractivité du métier, insistant sur les conditions de travail dégradées et le décrochage salarial. Deux dossiers que nous avons portés et continuons de porter, notamment en appelant à participer à la **journée d'action intersyndicale et européenne du 13 octobre contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes.**

La supercherie du Pacte n'aura pas non plus réussi à masquer la fausse revalorisation qu'elle était censée réaliser, et l'immense majorité des collègues n'a pas été dupe. Ni les pressions exercées, ni les mensonges véhiculés par certaines directions d'établissement pour contraindre aux RCD (remplacement de courte durée) n'auront convaincu: ce qu'il nous faut ce n'est pas du «travailler plus» pour «gagner plus», mais bel et bien une revalorisation salariale sans contrepartie, parce que notre travail, complexe et dégradé, ainsi que l'inflation galopante exigent de mettre le paquet.

Puisqu'il s'agit toujours de faire diversion, l'instrumentalisation médiatique honteuse du harcèlement scolaire n'a pas arrêté notre ministre. Ainsi, cinq policiers ont débarqué dans un collège pour procéder à l'interpellation d'un élève en plein cours à Alfortville. Malgré l'opposition de la Direction de l'établissement, les policiers ont expliqué à toute la classe de quoi l'élève était accusé, brisant le secret de l'instruction. Évidemment, la presse était présente... Ce coup médiatique ne masquera pas lui non plus l'absence d'encadrement professionnel et éducatif nécessaire à prendre en charge réellement le harcèlement scolaire. Il est urgent de recruter!

**Vendredi
13 octobre
contre
l'austérité,
pour les
salaires et
l'égalité**

Manuela De Oliveira

Vie syndicale

Une année de congrès académique et national

**Congrès académique
les lundi 12 et
mardi 13 février 2024**



Le SNES-FSU tiendra en effet son congrès académique courant février 2024, regroupant des délégués de chaque établissement. Leur travail consistera pendant deux journées à réfléchir, débattre, proposer, et décider des mandats qui seront à leur tour portés par les délégués au congrès national de La Rochelle en mars.

Nul doute que l'actualité de nos métiers sera au cœur des débats: démocratisation de l'accès aux savoirs, défense et consolidation des statuts, la place du syndicalisme...

Pour préparer au mieux ces échéances, notre calendrier académique sera ponctué de journées de formation syndicale qui interrogeront notamment la place des professeurs documentalistes, la résorption de la précarité, les droits des personnels, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Vous en trouverez une liste en dernière page, n'hésitez pas à y participer: c'est de droit, avec maintien de salaire, et surtout, c'est très enrichissant!

MDO



Réforme des retraites Le SNES-FSU en soutien des grévistes

Le mouvement social d'opposition à l'injuste et injustifiée réforme des retraites a été massif et a duré de longs mois. De très nombreux-ses salarié-es ont consenti des efforts notamment financiers dans cette lutte. Le SNES-FSU a dès le début joué son rôle de syndicat en quête de progrès social, et ses militant-es ont été de toutes les manifestations et ont participé à toutes les formes d'action (pétition, blocages de ronds-points, casseroles, etc).

Le SNES-FSU d'Amiens a mis en place une caisse de grève pour aider ses syndiqué-es en indemnisant celles et ceux qui en ont fait une demande au plus tard en septembre avec un minimum de 3 jours de grève (sauf pour les AESH, en raison de l'effort financier que représente pour cette catégorie un jour de grève). Près d'une centaine de collègues ont pu bénéficier de cette caisse de grève à raison de 30 € par journée avec un maximum de 4 jours.

Le montant total de ces indemnités est d'environ 11 000 €, provenant pour le tiers de dons de collègues retraité-es ou en activité et pour les deux tiers des fonds propres du syndicat aux niveaux académique et départemental (cotisations). Le SNES-FSU d'Amiens remercie tous les donateurs. La très grande implication des syndiqué-es du SNES-FSU d'Amiens dans ce combat est à l'image du rejet massif de cette réforme par la population (plus de 70 % contre et jusqu'à 90 % des actifs) et pourtant le gouvernement en place l'a fait passer en force. Il y a eu beaucoup de points positifs dans cette lutte comme la solidarité de l'intersyndicale, le nombre important de collègues engagé-es dans la grève et dans les cortèges ou encore l'implication croissante de la jeunesse (notamment après l'utilisation du 49.3).

Même si cette lutte n'a pas obtenu le retrait de la réforme, il est bon d'avoir en tête qu'il est des combats — qu'elle qu'en soit l'issue — qu'il est essentiel de mener, et dans notre démocratie un gouvernement qui méprise à ce point l'opinion de sa population doit avoir face à lui une réaction à la hauteur.

Éric Leduc

**Le montant des
indemnités est
d'environ
11000
euros**

Salaires L'été des revalos ?

C'est tombé comme à Gravelotte : une pluie d'annonces et de mesures salariales pour les agents de la fonction publique et de l'Éducation nationale. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à percevoir en septembre sous condition, prime annuelle de garantie individuelle de pouvoir d'achat, augmentation du point d'indice de 1,5 %... n'en jetez plus !

Ce flot de mesurettes, s'il est toujours bon à prendre, est loin de répondre aux attentes des personnels.

Ni à la promesse des 10 % d'augmentation pour tou-tous sans condition, à la perte de pouvoir d'achat cumulée de ces deux dernières décennies et de ces derniers mois, et loin de créer le fameux « choc d'attractivité » annoncé vers les métiers de l'Éducation.

Le Snes et la FSU réclament l'indexation des traitements de tous les agents, titulaires ou non, sur les prix. L'augmentation de la valeur du point d'indice assure transparence et équité entre les générations au sein du Service public d'éducation, et bat en brèche la course aux missions et l'individualisme si tentant chez certains personnels. Elle est aussi la garantie essentielle d'une revalorisation de nos pensions lorsque nous partirons à la retraite !

Manuela De Oliveira

13 septembre

**Ouverture de la concertation
sur l'attractivité du métier
enseignant**

**L'intersyndicale réaffirme
son opposition au Pacte et
revendique de véritables
augmentations salariales pour
tous les personnels.**

À la Une

Rentrée

Le nouveau Recteur de l'académie d'Amiens a constaté une rentrée « sans couacs majeurs ». Vraiment? Tour d'horizon

Nos élèves à la rue

Les situations se sont multipliées cet été, surtout dans la Somme. Les vacances, le mois d'août, une période propice à faire passer les saloperies... c'était sans compter sur la vigilance du RESF (Réseau éducation sans frontières) qui depuis de longues années apporte son soutien à la régularisation, au maintien sur le territoire, à l'hébergement de mineurs isolés, de familles menacées d'expulsion.

Nos élèves de maternelle, d'école, de collège, de lycée, celles et ceux qui fréquentaient nos classes, récemment arrivés ou installés depuis des années, ont été délogés en plein mois d'août, la préfecture refusant que les familles soient prises en charge par le 115.

De la précarité, elles sont passées à la rue, de l'espoir de trouver une place dans notre société, les enfants ont dormi dans des parcs, dans des voitures.

Monsieur le Préfet de la Somme,
Monsieur le Recteur, faites cesser ce scandale!

Manuela De Oliveira

Pour aider les familles, une pétition et une cagnotte :

<https://reseau-resf.fr/Reseau-Education-Sans-Frontieres-de-la-Somme-Le-6-septembre-2023>

Pas une famille, pas un enfant à la rue:

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-resf80/formulaires/5>

Aisne

#Notrevraierentrée

Rentrée 2023, pour la 1re fois les records alarmants de 32 élèves par classe sont constatés dans plusieurs collèges.

Les élu-es FSU ont signalé les seuils d'alerte des effectifs en CSAD (comité spécial d'administration départemental) de rentrée obtenant seulement que les moyens restants permettent des dédoublements (3 h à Vermand, 5 h à Mermoz et 3 h à Montaigne où les 3° sont à 27/28 en REP+). La rentrée en vrai cette année, c'est aussi des profs et des AED à la recherche de tables pour installer les élèves et AESH dans les salles. Des ouvertures d'ULIS actées avec en parallèle des postes non pourvus: enseignant-es, enseignant-es en ULIS, psychologues de l'EN, assistantes sociales, infirmières scolaires. Nous déplorons cette banalisation de la restriction des moyens au détriment des équipes, des qualités d'enseignement et d'accompagnement des élèves, surtout dans notre département aux besoins socio-éducatifs prégnants.

Pour épauler les résistances, les élu-es départementaux du SNES-FSU se font vos porte-paroles. Ainsi, après la forte mobilisation collective des équipes des établissements, le CSAD du 27 juin a pu acter la non-fermeture de 3 classes dans notre département, comme au collège de Gauchy. Pour construire le dialogue social, défendre vos droits, les compétences et spécificités de nos métiers, les représentants syndicaux et les élus des personnels sont là pour porter votre parole et vos besoins dans les instances départementales.

Noémie Martin



Actualités nationales, décryptage des réformes et des dispositifs, difficultés rencontrées au sein de l'établissement... Les militant·es du S2 de la Somme se déplacent dans les collèges et lycées du département pour animer des heures d'informations syndicales.
snes80@amiens.snes.edu

Somme

Fausse note au lycée Boucher de Perthes

Les camarades du SNES-FSU ont été informés le 28 août de la suppression de la spécialité en musique en Première. Suppression jamais évoquée auparavant, y compris en Conseil d'administration ! Cette décision du proviseur, autant arbitraire que brutale, impacte toute la communauté éducative : le prof perd 8 heures, les élèves doivent remettre en cause au pied levé leur projet d'orientation, les parents sont mis devant le fait accompli... Le SNES-FSU, section d'établissement soutenue par le S2 et le S3, a rapidement réagi : soutien au collègue, infos aux collègues, entretien avec le proviseur, casserolade le 5 septembre, relations avec la presse et les élus locaux, interpellation du recteur. Le combat collectif a payé car un compromis a été trouvé pour que les élèves de Première puissent suivre cette spécialité musique. La lutte continue car d'autres problèmes demeurent (nombre très important d'HSA suite à des suppressions de postes...).

Delphine Leroy, Raphaël Arcival

Oise

Rentrée des luttes !

Dans le flux continu des discours catastrophistes et des décadences annoncées, n'oublions pas que le syndicalisme est un moyen d'obtenir des victoires.

Tandis que les moyens nécessaires à la réussite des élèves et au bien-être des enseignant·es ne sont pas réunis, l'idéologie libérale — qui contraint sans cesse à la réduction des dépenses — n'a jamais été aussi présente, alors même qu'elle représente l'antithèse de la solution dont nous avons besoin ! Mais toutes les situations de tensions entre personnels qu'elle engendre, toutes les situations absurdes qui touchent nos collègues les moins protégés (AESH, TZR, AED, etc.) ne restent pas sans réponse.

Le retrait d'une partie de la réforme Blanquer du lycée démontre que nous pouvons remporter des victoires, même face à un gouvernement acharné, sourd et muet. Localement, la montée en intensité dans le rapport de force des collègues du collège de Couloisy, le 8 septembre, leur a permis de rencontrer le chef de cabinet du recteur et de gagner une réorganisation de la direction de leur établissement, après des années de vaines tentatives de médiation via la DSDEN : une illustration que se battre est notre seule solution.

Enseignant·es, AESH, AED, PsyEn, CPE
Nouveau ministre : mêmes combats !
Rejoignez l'équipe du SNES-FSU Oise

S'informez : <https://amiens.snes.edu/OISE.html>
Nous contacter : 06 58 56 38 20 et 07 78 89 48 18
snes60@amiens.snes.edu

Se syndiquer au SNES-FSU :

Nous lutterons dans l'Oise pour avoir un syndicalisme à la hauteur des enjeux. Un syndicalisme qui rappelle par le goût de la victoire que le sentiment d'abattement n'est pas une fatalité. Un syndicalisme qui recrée du lien dans une institution où les pressions s'accroissent (dévalorisation salariale,

augmentation du nombre des élèves à accompagner, etc). Un syndicalisme qui fédère par la solidarité dans le combat. De Couloisy à Formerie, de Chaumont-en-Vexin à Noyon, de Compiègne à Breuil-le-Vert, n'hésitez pas à nous solliciter, ne restez pas seul !

L'équipe du SNES-FSU Oise

Rencontre avec un nouveau Recteur très satisfait

À la demande du recteur nouvellement nommé, les syndicats de l'Éducation nationale de la FSU se sont rendus à une audience le 19 septembre.

Nous avons beaucoup de questions... nous avons très peu de réponses précises ou adaptées. Difficile, en effet, d'étayer des éléments de communication destinés aux journalistes que nous n'étions pas: une rentrée jugée par le Recteur comme «satisfaisante» pour les élèves et les étudiant-es, et «très satisfaisante» pour les enseignant-es. Chacun des syndicats présents lui a alors fait part des dysfonctionnements divers et variés qu'ils avaient constatés: TZR mal affectés, classes sans professeur, effectifs pléthoriques, pacte et tensions sur les Remplacements de courte durée (chantage aux sorties scolaires et à la Formation continue), AESH cédés qui ne toucheront en septembre que 80 % de leur salaire, réchauffement climatique et températures dans les bâtis scolaires, élèves à la rue, réforme de la Voie professionnelle, inflation galopante... Les sujets n'ont pas manqué, et les réponses différées à des consultations, des extractions de données, et à des plans nationaux.

Le Snes et la FSU ne manqueront pas d'interpeller le Recteur et ses services à toutes les occasions pour porter la voix des personnels. Ainsi, dès la première semaine d'octobre, nous serons reçus par la Division des examens et concours pour faire le point sur le déroulement des examens dans l'académie: convocations, rémunérations, conditions de correction... de trop nombreuses anomalies ont encore été constatées! Faites-nous

Avec 58 000 adhérent-es, le SNES-FSU est le syndicat Majoritaire

connaître vos témoignages. Concernant le Bac, si le report des épreuves de spé et la diminution du nombre de

textes à l'EAF est une première victoire, nous ne manquerons pas, comme le fait le Snes-FSU en direction de la Degesco, de rappeler l'exigence de nouvelles avancées.

Parce que le SNES-FSU est le syndicat majoritaire, avec ses 58 000 adhérent-es, nous interviendrons avec toute la force nécessaire pour faire entendre votre voix.

Laurence Sergeant et Manuela De Oliveira

Le secrétariat académique du Snes-FSU Une équipe renforcée et renouvelée

En cette rentrée, nous avons le plaisir de vous présenter quelques nouvelles et nouveaux qui viennent renforcer notre équipe académique.



Elle a donné de son énergie et mis à profit pour nos adhérent-es tout son savoir-faire, c'était la Wonder Woman des mutations et de la gestion des carrières. Aurélie Strobbe a décidé de goûter d'autres activités professionnelles... Nous lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions!

Ainsi, vous aurez peut-être l'occasion de rencontrer pendant les manifestations, les tournées d'établissement ou nos permanences, **Raphaël Arcival** qui vient compléter le secteur Lycée, mais encore **Hélène Rapaccioli** qui s'occupe des AED et AESH. **Elise Sourdin** et **Louise Gélén** seront quant à elles, nos ambassadrices auprès des collègues stagiaires. **Géraldine Minet** a la sérieuse charge de trésorière et sera accompagnée d'**Éric Leduc**. Aux secteurs Santé, TZR, vous retrouverez respectivement **Michèle Chevalier**, **Sandrine Clément** et **Sandra Felix Brana**. D'autres collègues interviennent également comme **Guy Friadt** pour l'enseignement technologique, **Delphine Leroy** aux conseils relatifs à la carrière ou **Églantine Letort** pour les professeur-es documentalistes. Nos co-secrétaires académiques **Manuela De Oliveira** et **Laurence Sergeant** ont signé à nouveau pour l'année et merci à elles car la tâche est complexe. Nous vous rappelons ainsi le principe élémentaire de notre syndicat qui veut que tout-es ces collègues avec des décharges continuent à intervenir devant des élèves. C'est parce que nous sommes aux prises avec la réalité du terrain que nous pouvons parler de nos métiers et de vous! Le SNES-FSU ne vit que par vos cotisations.

Sandrine Clément

Catégories

Stagiaires: le SNES-FSU à vos côtés

Le 28 août dernier, les militant-es de la FSU sont venu-es en force accueillir les nouveaux stagiaires et contractuel-le-s alternant-es qui faisaient leur rentrée administrative dans l'académie d'Amiens. Ce temps de rencontre a été l'occasion d'échanger avec nos nouveaux collègues, de leur remettre le mémo stagiaire et bien sûr de nous présenter comme syndicat majoritaire autour de quelques chouquettes bienvenues et appréciées. Cette matinée a également été un moment de convivialité et de retrouvailles entre les vingt-six camarades de la FSU et les syndicats amis. Il a été prolongé le lendemain lorsque quelques camarades du SNES-FSU sont allés-és à la citadelle d'Amiens proposer un café et un temps d'échange pour la rentrée à l'INSPE. Nous vous rappelons l'importance de vous syndiquer au Snes-FSU pour un suivi personnalisé de votre carrière et des conseils avisés pour réussir votre mutation. Bienvenue dans l'Éducation nationale!

Louise Gélén

Le SNES-FSU vous accompagne tout au long de l'année. Inscrivez-vous au stage « Trouver sa place dans son établissement/préparer sa mutation »: <https://www.amiens.snes.edu/Stage-le-22-Novembre-2023-pour-les-stagiaires-Entree-dans-le-metier.html>



Pressions envers les AED: stop!

Le décret du 6 septembre 2019 (BO du 3 octobre) instaure une allocation de formation pour les personnels qui bénéficient lors des périodes de vacance des classes, à l'initiative de l'autorité compétente ou après son accord, d'actions de formation professionnelle. L'arrêté qui fixe le taux horaire de l'allocation à 20 € bruts précise qu'elle est plafonnée à 60 € par demi-journée (50 € nets). Comme l'an passé, l'École académique de formation continue a prévu le lundi 23 octobre une formation OBLIGATOIRE à l'attention de tous les AED primo entrants, en distanciel synchrone matin (3 h) et après-midi (2 h). Le besoin de formation continue pour les AED est indéniable. Mais il n'est pas acceptable de se voir imposer des temps de formation non choisis selon des modalités managériales qui nient tout le travail effectué par les AED. Le SNES-FSU revendique une formation continue étoffée et accessible à tout-es. Elle ne doit pas être un catalogue de « prêts-à-penser », mais outiller les AED pour faire des choix, en conscience, face aux dilemmes qui se présentent à eux tous les jours dans l'ordinaire de leur activité. Les AED, comme les autres personnels, doivent conserver le libre choix des formations suivies. Le SNES-FSU aide et soutient les AED confrontés à une convocation autoritaire à un stage qui n'aurait pas été demandé. Dans ces situations, contacter la section académique du SNES-FSU.

Laurence Sergeant

AESH: faites valoir vos droits

Les missions des AESH sont cadrées et réglementées, pour autant, certains PIALS persistent dans la dérive des tâches: accompagnement d'élèves non notifiés, surveillance d'études et du DNB... Le SNES-FSU soutiendra les AESH qui résisteront et saisira l'administration pour que le cadre réglementaire soit respecté. **Nous vous encourageons à poser les heures de fractionnement.** Nous bataillons dès la rentrée dans toutes les instances départementales et académiques pour contraindre le rectorat à respecter ce droit national non mis en place dans certains PIALS de notre académie malgré les engagements pris.

En 2023-2024, rejoignez le SNES-FSU dans votre intérêt et celui de nos professions!

Les stages SNES-FSU

2023-2024



- ▶ **19/10/2023 > Amiens**
TZR : connaître ses devoirs - faire respecter ses droits
- ▶ **19/10/2023 > Amiens**
AESH de la Somme : missions, droits et conditions de travail. Quelles améliorations ?
- ▶ **17/11/2023 > Amiens**
Non titulaires : connaître ses devoirs - faire respecter ses droits
- ▶ **22/11/2023 > Amiens**
Stagiaires : trouver sa place dans son établissement
Préparer sa mutation inter académique
- ▶ **23/11/2023 > Laon**
CPE : glissement des missions, comment lutter contre les pressions managériales
- ▶ **05/12/2023 > Amiens**
Voie technologique : une série à défendre
- ▶ **07/12/2023 > Amiens**
Professeurs documentalistes : une profession (encore) à défendre
- ▶ **14/12/2023 > Amiens**
Salaires, carrières, statut : quelles évolutions ?
- ▶ **Courant Mars 2024 > Amiens**
Stagiaires : préparer sa mutation intra académique
- ▶ **18/04/2024 > Amiens**
Egalité professionnelle Femme / Homme : comment la rendre effective dans l'Education nationale ?

- ▶ SNES-FSU
- ▶ s3ami@snés.edu
- ▶ 03 22 71 67 90

S'inscrire aux stages syndicaux en 3 étapes



Inscription sur
<https://www.amiens.snes.edu/inscription.html>

1 Inscrivez-vous via le formulaire en ligne, vous pourrez alors imprimer la demande d'autorisation d'absence (de droit).

2 Déposez votre demande de congé pour formation syndicale auprès du chef d'établissement un mois avant la date du stage.

3 Vous recevrez ensuite une confirmation d'inscription avec toutes les informations utiles.

Impression IRG Amiens

Directrice de publication Aurélie Strobbe

Maquette François-Jean Dazin

Routage Egide MD 25, Av. Roger Dumoulin, Amiens

Commission paritaire 0926805560 — ISSN 0337-7334